



INVITATION

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Une conférence en ligne « **Rencontre Santé Mentale et Accès & Maintien en Emploi** » est organisée ce **jeudi 21 octobre** à l'initiative des acteurs du PLITH37 (Plan local d'Insertion des Travailleurs Handicapés) avec le soutien de la DDETS 37 (Direction Départementale de l'Emploi, du travail et des solidarités d'Indre et Loire) et le CLSM de la Métropole Tourangelle (Conseil Local de la Santé Mentale).

L'APST37 contribue à cette rencontre thématique **dédiée aux salariés, aux membres des CSE et aux représentants du personnel** sur les enjeux d'accès et maintien en emploi des personnes fragilisées ou en situation de handicap.

Nous avons le plaisir de vous adresser cette invitation que vous trouverez **ci-dessous**.

Lien vers le programme de l'évènement :

[Les rencontres Santé Mentale et accès & maintien dans l'emploi des salariées et des personnes handicapées \(openagenda.com\)](#)

INVITATION

Participez aux rencontres Santé Mentale, accès et maintien en emploi

La DDETS 37 (Direction Départementale de l'Emploi, du travail et des solidarités d'Indre et Loire), et CLSM de la Métropole Tourangelle (Conseil Local de la Santé Mentale) invitent les salariés et Comités Sociaux Economiques à participer aux rencontres « **Santé Mentale, l'accès et maintien en emploi** ».

L'objectif est d'outiller les CSE et les salariés sur les enjeux d'accès et maintien en emploi des personnes fragilisées ou en situation de handicap. Ces rencontres auront lieu en ligne les 21, 26 et 28 octobre, quelques jours après la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM 2021), et seront le lancement d'un programme pluriannuel.

« Comment accueillir, accompagner, les salariés fragilisés sur le plan de la santé, et ceux en situation de handicap physique ou mental, en garantissant leur bien-être au sein des entreprises ? »

C'est autour de cette question que, au cours de l'année 2020, la DDETS 37 et le CLSM de la Métropole Tourangelle ont développé un travail partenarial. Dans une logique de programme pluriannuel, ils ont organisé les rencontres « Santé Mentale en lien avec l'accès et le maintien à l'emploi ». Cette démarche veut outiller progressivement les membres des Comités Sociaux et Economiques (CSE) mais aussi, les salariés intéressés par les questions de santé et de sécurité au travail, à cet enjeu.

Enjeu qui fait écho à plusieurs politiques relevant du **Plan Régional en Santé au Travail (PRST CVL)**, du **Plan Régional Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH CVL)** ou bien d'une échéance à venir celle de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM 2021) se focalisant cette année sur le thème : « Santé mentale et respect des droits ».

Ces rencontres débiteront le **jeudi 21 octobre** par une séance plénière où il sera fait un rappel du contexte et des objectifs. Elle se poursuivra par un regard croisé entre la France et le Canada, intégrant un rappel historique de l'évolution des services de santé puis les apports de la charte d'Ottawa en matière de promotion de la santé. Elle se poursuivra par le témoignage d'une entreprise inclusive, qui présentera son accord collectif en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés.

À l'issue de la séance plénière, les auditeurs auront la possibilité de participer [les 26 et 28 octobre](#) aux trois ateliers ci-dessous en approfondissement des connaissances ou des expériences :

- Atelier « La représentation des personnes en situation de handicap »
- Atelier « Les autistes à l'école, en stage, en entreprise »
- Atelier « Santé mentale et respect des droits »

L'ensemble de ces ateliers seront animés soit par **des experts locaux** soit par **des personnes concernées par les sujets développés**.

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant !

L'agenda des évènements :

<https://openagenda.com/les-rencontres-sante-mentale-et-acces-and-maintien-dans-emploi-des-salariees-et-des-personnes-handicapees>

Lien d'inscription :

<https://forms.gle/TnkMFySdCkxUf9yJ6>

Contacts :

Clarisse Hermelin, c.hermelin@tours-metropole.fr, 06 33 13 57 97

Paul Sehki, paul.sehki@indre-et-loire.gouv.fr

**Handicap, Santé mentale et emploi :
une mobilisation nationale, et des obligations**

Le 17 juillet 2018, lors de la rencontre « **la France, une chance pour chacun** », le Gouvernement a mobilisé les forces vives de la nation pour que chacun trouve sa place dans la société. L'objectif était de créer les conditions d'une croissance inclusive conciliant économie et social.

Pour répondre à cet enjeu, la mobilisation des entreprises était essentielle, car constituant le meilleur levier pour l'inclusion et l'accès à l'emploi pour tous. En retour, une centaine de grandes entreprises se sont engagées au niveau national pour l'emploi et la formation et un plan 10 000 entreprises inclusives a été déployé au niveau de tous les départements.

La finalité de cette dynamique est de faciliter les recrutements et d'accompagner dans leurs parcours professionnels les personnes les plus fragiles.

Initié en novembre 2019, le **Manifeste pour l'inclusion des personnes handicapées dans la vie économique**, regroupe aujourd'hui 130 signataires oeuvrant au quotidien pour faciliter l'insertion et l'évolution des jeunes en situation de handicap dans le monde du travail.

Le 2 août 2021, une nouvelle Loi est promulguée pour renforcer la Prévention en Santé au Travail. Un volet développe de nouvelles mesures en faveur de la **Prévention de la Désinsertion Professionnelle**. Celui-ci représente un enjeu important pour tous les acteurs oeuvrant dans le domaine de la santé et de la sécurité en entreprise.

La finalité, c'est de mieux suivre l'évolution de la santé des salariés pour leur permettre de conserver leurs emplois. Ainsi, l'accès à l'emploi ou le maintien en emploi :

- des salariés fragilisés sur le plan de la santé,
- des salariés en situation de handicap physique ou mental.

APST37
2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 Chambray-Lès-Tours

**Votre médecin du travail se tient à votre entière disposition
pour échanger avec vous. N'hésitez pas à le contacter.**
